

Malves En Minervois Du menhir... Au château

PERMANENCE MISSION LOCALE 11

Une permanence réalisée par un agent de la mission locale est organisée au foyer communal et sur le parking de l'école Mercredi 7 juin 2023 de 10h à 15h



- Offre d'emploi du secteur
- Découverte métier grâce aux casques à réalité virtuelle
- Mobilité, simulateur de conduite
- Pour la mobilité : Inscription à « ornikar » gratuite + 1 heure de conduite
- Pour la santé : Kit hygiène avec un accès aux droits en lien avec la sécurité sociale
- Pour le sport : Paiement de la licence ou abonnement annuel ou équipement
- Pour l'éco-responsabilité : Produits d'entretien de maison à faire soi même
- Pour la citoyenneté : Passage du PSC1 les gestes qui sauvent sur 1 journée
- Pour la culture : Abonnement à Acti city gratuit et inscription au pass culture si éligible
- Pour le numérique : Clé USB haute capacité

TRAVAUX SUR VILLALIER DEVIATION SUR MALVES EN MINERVOIS

La commune de Villalier nous informe de travaux sur la RD101 qui rendent nécessaire la mise en place d'une déviation par notre commune vers Trebes :

- Période 1 : 30 mai au 09 juin 2023
- Période 2 : 2 semaines dans le mois de septembre 2023 qui envoi le flux vers VILLEDUBERT puis MALVES EN MINERVOIS direction VILLALIER

La circulation sur la commune sera impacté durant cette période, merci d'être vigilant.

BOITE AUX LETTRES

Nous constatons que bon nombre d'habitants n'ont sur leur boîte aux lettres ni leur nom, ni leur numéro de rue ou bien souvent aucun des deux.

Même si c'est une obligation, c'est également un devoir.

Afin de faciliter le travail de nos livreurs et facteurs, nous vous remercions de bien vouloir mettre à jour vos boîtes aux lettres. Merci !



La Mairie est ouverte du
lundi au vendredi
de 11h à 12h
le lundi, mardi et jeudi
de 17h à 18h
et le vendredi
de 16h à 17h
www.malvesenminervois.fr
04 68 77 12 43



Astreinte Mairie Week-end
06 32 11 67 68



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'agence postale vous
accueille tous les matins
du lundi au vendredi
de 9h à 12h15
le 2ème et 4ème samedi
de chaque mois
de 9h30 à 12h

URGENCE EAU
assainissement
(service technique)
0800 011 890 (numéro vert)



NUMÉROS D'URGENCE

IDENTIFICATION ET STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Les chats non identifiés vivant dans des lieux publics de la commune seront capturés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification préalablement à leur relâche dans les mêmes lieux. L'opération de capture aura lieu **du 9 MAI 2023 au 30 JUIN 2023 inclus de 8h00 à 18h00** sur les lieux publics de la commune. La capture sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale par l'association : « les Orfélines ».

ERRATUM ACTIVITES DU FOYER SOCIO CULTUREL

Oups! Une coquille s'est glissée dans notre dernière édition :

Les activités rando et yoga ne sont pas en pause, elles ont repris à la rentrée des vacances de Pâques.

DOMAINE DE VILLEPEYROUX

Portes ouvertes de 10h à 18h lundi 29 mai 2023.

- Balades
- Visites
- Animation
- Dégustation
- Restauration

Infos et réservations 04 68 24 77 40
contact@villepeyroux-forest.fr

ALERTE CAMBRIOLAGE

Une reprise des cambriolages est constatée sur le département de l'Aude et notamment sur notre territoire .

Les démarchages abusifs divers et variés à domicile pourraient reprendre sur la commune.

En raison du risque de réitérations des faits sur notre territoire, **une vigilance particulière est demandée** auprès des habitants **principalement en journée**.

N'hésitez pas à **contacter immédiatement la gendarmerie** en composant le 17 afin de signaler tout agissement ou véhicule suspect .

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

COMMUNICATIONS DE LA GENDARMERIE

Pour rappel, le dispositif Opération Tranquillité Vacances permet aux administrés de signaler aux forces de l'ordre leur départ en vacances afin que des surveillances à leur domicile durant leur absence soient réalisées par la gendarmerie. Le même dispositif existe pour les seniors (Opération Tranquillité Senior) et les commerces (Opération Tranquillité Entreprise et Commerce), les patrouilles de gendarmerie sont orientées vers ces lieux signalés et font l'objet d'un suivi sur plusieurs jours. Rapprochez vous de la gendarmerie pour vous faire recenser par celle-ci.

SYSTEME D'INFORMATION A LA POPULATION

Dans le cadre de la prévention des risques et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Malves en Minervois s'est dotée depuis quelques années d'un système d'alerte automatisé à la population.

Ce dispositif permet d'**alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur** nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse :

- De risques naturels (inondation, vent violent, feux de forêt, canicule,...)
- D'informations en cas de travaux risquant de vous impacter (coupure d'eau,...)

Si vous n'adhérez pas encore à ce service, vous pouvez compléter et retourner le coupon réponse ci-dessous en mairie ou remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la commune www.malvesenminervois.fr (Un seul contact par foyer)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Mairie de Malves en Minervois, 1 avenue d'Occitanie 11600 MALVES EN MINERVOIS En tout état de cause, la Mairie de Malves en Minervois ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin des services proposés sur son site.

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
N° DE PORTABLE (un seul par foyer) :

Autorise la municipalité à utiliser mon numéro de téléphone afin de m'envoyer des messages d'alertes météo ou autres.